Prise en charge de l'escarre

Ce programme vise à:

- Identifier et évaluer les sujets à risque d'escarre.
- -Actualiser les connaissances des personnels soignants sur les escarres afin d'optimiser la qualité des soins préventifs et curatifs
- -Connaître les techniques de prévention, les techniques d'installation et des mobilisations des patients
- -Connaître les indications des supports et dispositifs d'aide à la prévention des escarres.
- -Former le personnel aux protocoles de prévention et de traitement de l'escarre existants.
- -Mettre en œuvre une politique de prévention des risques d'escarre commune dans les unités
- Participer à l'éducation du patient et de son entourage.

Objectifs pédagogiques :

- -Réactualiser ses connaissances générales sur l'escarre.
- -Identifier les patients à risque d'escarre et mettre en place les actions de prévention adapté
- -Réactualiser ses connaissance autour de la cicatrisation afin d'affiner son observation clinique.
- -Développer ses capacités d'analyse de l'escarre afin d'adapter son traitement.
- -Mettre en place une démarche de lutte contre l'escarre.

CATÉGORIE PROFESSIONNELLE

- Paramédicaux
- > Aide-soignant
- > Auxiliaire de puériculture
- > Manipulateur d'électroradiologie médicale (ERM)
- > Masseur-kinésithérapeute
- > Puéricultrice Diplômée d'Etat



Prise en charge de l'escarre

- > Infirmiers
- * Infirmier Diplômé d'Etat (IDE)
- * Infirmier Anesthésiste Diplômé d'Etat (IADE)
- * Infirmier de Bloc Opératoire Diplômé d'Etat (IBODE)

CONCEPTEUR – FORMATEUR

Infirmier stomatothérapeute – Maitre de conférence – Maitre praticien en hypnose ericksonienne

METHODE - MODE D'EXERCICE DU PARTICIPANT

Elles sont axées sur une pédagogie active et participative :

- Apports théoriques sous forme d'exposés interactifs, diaporama, partage d'expérience
- Vidéos, photos
- Travaux pratiques et ateliers
- Travail de groupes
- Etudes situations concrètes issues des vécus des participants

Présentation réactualisée des matériels.

Documentation écrite.

Mode d'Exercice du Participant : Présentiel.

Un support de formation est remis à chaque participant.

CONTENU

- L'escarre
- La prévention de l'escarre
- -L'observation clinique, l'évaluation de l'escarre
- -La cicatrisation
- -Le traitement de l'escarre



Prise en charge de l'escarre

-Lutte contre l'escarre

Etape 3 : EVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION permettant la mise en place et le suivi d'actions d'amélioration

A l'issue de la formation, des évaluations des acquis de la formation (Article L.6353-1 du CDT) et de la satisfaction seront réalisées par le formateur. Le prestataire délivrera au stagiaire une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

La partie 2 de notre guide « Mon DPC avec l'afpc » servira d'outil de formalisation d'un plan d'actions visant l'amélioration des pratiques professionnelles et d'évaluation des actions correctives mises en place.

Une attestation de participation à un programme de développement professionnel continu (DPC) sera fournie aux participants conformément à l'arrêté du 25 juillet 2013 relatif au DPC.